

Motion – CA du 9 février 2023

Le Conseil d'Administration de l'Université de Lille, réuni le jeudi 9 février 2023, tient à affirmer son opposition au projet de loi de réforme des retraites présenté le 10 janvier par le gouvernement. En effet, cette réforme qui prévoit le recul de l'âge légal de départ à 64 ans et l'allongement de la durée de cotisation à 43 annuités lui paraît non seulement injuste mais aussi inutile d'un point de vue financier, comme le confirme le rapport du Conseil d'Orientation des Retraites.

Le Conseil d'Administration soutient le mouvement contre cette réforme et invite les personnels enseignants à ne pas contrôler l'assiduité des étudiantes et étudiants et à ne pas assurer d'enseignement en visioconférence lors des journées de mobilisation.

Cette motion a été soumise par la liste Pour une Alternative à l'Epex et est soutenue par la FERC-CGT, la FSU, Sud Éducation, l'UNEF, la FSE et Solidaires Étudiant-es.